

Mise au point de Gilles Baillat, président de la Conférence des directeurs d'IUFM suite à l'article paru dans le numéro n°263 de *Valeurs mutualistes*

L'article intitulé « Une formation des enseignants plus cohérente » paru dans le numéro n°263 de *Valeurs mutualistes* a suscité, à juste titre, des réactions nombreuses.

En effet, dans le même temps, et suite aux annonces des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche concernant la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, la CDIUFM publiait, le 18 novembre, un communiqué intitulé « Une parodie de concertation pour tenter de justifier de très mauvaises propositions ».

Le décalage entre ces deux prises de position publiques mérite explication.

La situation début octobre : une période de concertation constructive

Le contenu de l'article paru dans le numéro de **novembre-décembre 2009** de *Valeurs mutualistes* est issu d'une interview téléphonique réalisée le **6 octobre 2009**. A cette date, les groupes techniques de proposition mis en place par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche travaillaient depuis le 4 septembre dans le sens d'une évolution de la formation et du recrutement des enseignants qui prenne en compte les logiques professionnalisantes, tant au niveau de la nature des masters que de la place du concours.

Toutes les hypothèses travaillées dans ces groupes tendaient vers le consensus en faveur de formations de niveau master permettant de concilier, dans le cadre il est vrai restreint des décrets de l'été 2009, les différents impératifs d'une formation à la fois universitaire et professionnalisante.

En tant que président de la CDIUFM, mais aussi coprésident du groupe technique « professeur des écoles », j'ai exprimé à ce moment précis à *Valeurs mutualistes* des positions cohérentes avec la dynamique qui se dégageait de l'activité des différents groupes de propositions.

La situation à la mi-novembre : des annonces ministérielles néfastes

Les annonces ministérielles du 13 novembre ont provoqué à la fois surprise et indignation compte tenu des conclusions remises par les groupes techniques : nous ne trouvions plus trace de la plus grande partie des acquis de notre travail des mois de septembre et octobre et découvrons un projet très éloigné de ce qui semblait faire consensus non seulement dans la communauté universitaire mais aussi chez tous ceux qui attachent de l'importance à la formation professionnelle des enseignants.

Le contenu du communiqué de la CDIUFM, en date du 18 novembre, comme celui d'un certain nombre de mes interventions dans les médias dans les jours qui suivirent, reflètent cette consternation et l'amertume face à l'indifférence des ministères quant aux propositions de l'ensemble de la communauté universitaire et scolaire.

Ce malentendu démontre, s'il en était besoin, que la réforme exige pour les responsables à qui on demande de la mettre en œuvre un cadre et un affichage clair des objectifs poursuivis. Il met en évidence la contradiction entre les résultats d'une concertation dont rend compte l'interview de *Valeurs mutualistes*, et les arbitrages ministériels annoncés quelques semaines plus tard, qui ont donné lieu naturellement à des déclarations d'une autre tonalité. Ce qui fait dire à la CDIUFM dans son communiqué du 18 novembre que

« Le travail des groupes de proposition pendant six semaines n'a été qu'une mascarade, une mystification, faisant croire en l'existence d'une authentique concertation et surtout donnant l'illusion d'un consensus alors que ni l'une, ni l'autre n'ont jamais existé. »

De plus, en raison du calendrier de parution de la revue *Valeurs mutualistes*, ces diverses prises de position formulées dans des contextes et à des moments différents, ont été communiquées simultanément, provoquant une confusion pouvant aller jusqu'à laisser croire à une caution des annonces ministérielles par le président de la CDIUFM.

Cette confusion, dont se sont émus à juste titre de nombreux lecteurs, n'est que le reflet des aléas et revirements ministériels qui président depuis deux ans à la mise en œuvre de cette réforme.